



Les courtiers unissent leurs forces : Cafpi, Meilleurtaux.com, Empruntis.com et AB Courtage créent l'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits (APIC)

Paris, le 6 septembre 2010

Leaders historiques du courtage en crédits, CAFPI, Meilleurtaux.com, Empruntis.com et AB Courtage donnent naissance à l'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits (APIC). Une initiative qui mérite d'être saluée.

A partir de maintenant, le marché du courtage en crédits ne sera plus tout à fait le même. Car, en décidant d'organiser la profession autour de l'APIC, les quatre grands acteurs du secteur – légitimés par leur poids économique (33 % du marché français) – se fixent des objectifs très ambitieux.

L'APIC entend accompagner l'évolution nécessaire de la profession

Devenir l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des autorités européennes, telle est, en effet, la mission que se fixe l'APIC. A l'heure où la puissance publique veut engager une réforme du statut des Intermédiaires en Opérations de Banques (IOB), l'Association développera toutes les actions visant à la mise en place d'un véritable cadre réglementaire dont profiteront non seulement les professionnels du courtage mais aussi et surtout les consommateurs. Ainsi, les membres de l'APIC s'engagent-ils, d'ores et déjà, dans le respect de normes de qualité avec l'instauration d'un Code de bonne conduite. Conseil, professionnalisme, transparence et indépendance en seront les maîtres mots.

Défendre et promouvoir la profession

Avec la création de l'APIC, ses membres fondateurs veulent aussi assurer la promotion et la défense des intérêts de leurs adhérents et contribuer, par leur action, à la sécurisation de l'environnement juridique de la profession d'intermédiaire en crédits. Pour y parvenir, l'APIC entend fédérer toutes les énergies et faire émerger un intermédiaire de référence reconnu par tous (banquiers, prescripteurs, consommateurs) pour ses compétences et son savoir-faire. En France, le courtage en crédits se caractérise, en effet, par l'existence d'un très grand nombre d'acteurs pour l'heure, non identifiés en tant que corporation professionnelle. Une situation à laquelle l'APIC entend donc remédier.

Désignation des membres du bureau de l'APIC

Réunis en assemblée générale, les membres fondateurs de l'APIC ont désigné ses représentants :

- Maurice Assouline, président du directoire de Cafpi, président
- Christian Camus, directeur général de Meilleurtaux.com, vice-président
- Thierry Bernard, président du directoire d'Empruntis.com, secrétaire
- Ari Bitton, président d'AB Courtage, trésorier
- Sophie Ho Thong, responsable juridique Cafpi, secrétaire général

Les membres fondateurs de l'APIC ont également annoncé que « l'association est ouverte à toute adhésion d'intermédiaire en crédits intervenant en France et qu'elle pourrait jouer un rôle actif, sous le contrôle des autorités de tutelle, pour mettre en place un système d'affiliation au sein de la profession ».

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

CAFPI – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil – 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr

Empruntis.com
Maël Bernier - Direction de la Communication
mael.bernier@empruntis.com

Meilleurtaux.com
Anne-Sophie Jourdain - Direction de la Communication
jourdain.anne-sophie@wanadoo.fr